

# VOS RDV DE LA SEMAINE



DU VENDREDI 6 FÉVRIER  
AU DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026

**50%**  
Club

EN BONS D'ACHAT\*  
**DÈS 10€ D'ACHAT**  
ET DANS LA LIMITE DE 20€ D'ACHAT<sup>(1)</sup>

**SUR LES  
CAFÉS & THÉS**

OFFRE EXCLU CARTE DE FIDELITÉ & CARTE PASS

PROMOTIONS INCLUSES.

DU VENDREDI 6 FÉVRIER  
AU DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026

**8€**  
Club

EN BON(S) D'ACHAT\*  
**PAR TRANCHE DE 20 € D'ACHAT<sup>(2)</sup>**

**SUR TOUTE  
L'ANIMALERIE**

OFFRE EXCLU CARTE DE FIDELITÉ & CARTE PASS

PROMOTIONS INCLUSES.

DU MARDI 3 FÉVRIER  
AU DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026

EXCLU APPLI  
VALABLE EN MAGASIN

**20%**  
Club  
**D'ÉCONOMIES<sup>(2)</sup>**  
**SUR TOUT LE RAYON  
BRICOLAGE**

HORS COMBUSTIBLES ET PELLET. PROMOTIONS INCLUSES.  
VALABLE 1 SEULE FOIS.



\*Du prix payé en caisse.

(1) Pour tout achat de 10 € minimum sur le rayon Cafés & Thés dans les Hypermarchés Carrefour participants, bénéficez de 2 bons d'achat d'une valeur de 50% du prix payé en caisse, dans la limite de 20€ d'achat. Au-delà de 20 € d'achat, bons d'achat émis à une valeur de 10€. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du vendredi 6 Février au Dimanche 8 Février 2026 inclus. Tert bon d'achat utilisable Lundi 9 au Dimanche 15 Février 2026, 2ème bon d'achat utilisable du Lundi 16 au Dimanche 22 Février 2026, dans vos hypermarchés Carrefour, pour tout achat égal ou supérieur à leur valeur, hors Carrefour et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Bon d'achat utilisable en une seule fois ; il ne peut être créé à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis ») vous ayant permis d'acquérir le bon d'achat, ce bon d'achat, ou son montant restiqué au prix final d'achat, devra être restitué dans votre hypermarché Carrefour.

(2) Offre limitée à 3 tranches, soit maximum 3 bons d'achat par foyer, à raison d'un bon d'achat par tranche. Le premier bon d'achat sera valable du Lundi 9 au Dimanche 15 Février 2026, le deuxième bon d'achat sera valable du Lundi 16 au Dimanche 22 Février 2026, le troisième bon d'achat sera valable du lundi 23 Février au dimanche 1 Mars 2026 sur vos prochains achats dans votre hypermarché Carrefour participant, aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de ces dates. Les bons d'achat sont valables pour tout achat égal ou supérieur à leur valeur indiquée, hors Carrefour et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois, il ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis ») vous ayant permis d'acquérir le bon d'achat, ce bon d'achat, ou son montant restiqué au prix final d'achat, devra être restitué dans votre hypermarché Carrefour.



ACTIVEZ VOS  
AVANTAGES



<sup>(1)</sup> Voir conditions en page 64 du catalogue. Le prix « Remise Fidélité déduite » indiqué correspond au prix auquel vous revient le produit en tenant compte du montant de la Remise Fidélité créditée sur votre Carte Club Carrefour et utilisable immédiatement après vos achats. RETROUVEZ VOTRE CARTE CLUB CARREFOUR ET TOUS VOS AVANTAGES SUR L'APPLI.